



EVACUATION – formation AVSST

Quand, pourquoi, qui, comment ?

Jean-Marc Fermaud

M.A.S EPFL – Expert AEAI, et Conseiller formateur
Swiss Safety Center SA (Bureau membre du SSI)

Bussigny, le 9 septembre 2020

EvacAVSST_200908 v1.1



11.09.2001 : sur environ 17'400 personnes présentes dans le World Trade Center, 2'192 sont mortes (plus 343 pompiers)

Quand ?

NPI 12-15
Art. 6.3



En cas d'évènement critique

- N'importe quand
- Exercice
- L'évacuation des bâtiments et des autres ouvrages recevant régulièrement des personnes étrangères à l'entreprise ou des personnes incapables de discernement doit être planifiée ; elle doit être l'objet de consignes écrites et exercée par le personnel de l'entreprise
- Dans les bâtiments fréquentés par un nombre important de personnes, les grands magasins et les bâtiments élevés, l'autorité de protection incendie peut ordonner que des exercices d'évacuation aient lieu afin de vérifier le bon fonctionnement du plan.

Pourquoi ?



| Quand | Objet | Lieu | Cause |
|----------------|-----------------------------|------------------|------------------------------|
| Novembre 2019 | Immeuble habitation | Bern | Découverte d'une grenade |
| Octobre 2019 | Camping | Delta Locarno | Risque inondation |
| Octobre 2019 | Immeuble habitation | Cham | Odeur bizarre |
| Septembre 2019 | Immeuble habitation | Siders | Explosion d'un grill |
| Août 2017 | Commune | Bondo | Glissement de terrain |
| Juillet 2017 | Tente | Val S-charl | Risque météo |
| Février 2017 | Centre pour personnes âgées | Horgen | Incendie |
| Janvier 2017 | Crèche | Ecublens | Monoxyde de carbone |
| Décembre 2016 | Avion | Flughafen Zürich | Fuite de carburant |
| Décembre 2016 | Commerce | Zürich | Objet suspect |
| Novembre 2016 | Tunnel ferroviaire | Thalwil | Locomotive défectueuse |
| Décembre 2015 | Centre commercial | Pratteln | Alerte à la bombe |
| Novembre 2015 | Centre postal | Basel | Colis faisant tic-tac |
| Septembre 2015 | Bâtiment industriel | Genf | Fuite acide chlorhydrique |
| Juin 2015 | Immeuble habitation | Urdorf | Grue instable |
| Décembre 2014 | HES | Zürich | Amok (faux code) |
| Novembre 2014 | Clinique | Locarno | Inondation imminente |
| Avril 2013 | Etablissement financier | Basel | Courrier avec poudre blanche |
| Mars 2013 | Tour grande hauteur | Zürich | Coupure de courant |

Pourquoi ?

LTr
Art. 6



Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce

Loi sur le travail du 13 mars 1964

Art. 6

Obligations des employeurs et des travailleurs

¹ Pour protéger la santé des travailleurs, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise. Il doit en outre prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs.

Pourquoi ?

LTr
Art. 6



Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce

Loi sur le travail du 13 mars 1964

Art. 6

³ L'employeur fait collaborer les travailleurs aux mesures de protection de la santé. Ceux-ci sont tenus de seconder l'employeur dans l'application des prescriptions sur la protection de la santé.

Pourquoi ?

OPA
Art. 3



Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles

Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)

du 19 décembre 1983

Art. 3 Mesures et installations de protection

¹ L'employeur est tenu de prendre, pour assurer la sécurité au travail, toutes les dispositions et mesures de protection qui répondent aux prescriptions de la présente ordonnance, aux autres dispositions sur la sécurité au travail applicables à son entreprise et aux règles reconnues en matière de technique de sécurité et de médecine du travail.

Ordonnance 4 sur la loi sur le travail (OLT4)

du 18 août 1993

Contenu

- Elle fixe les exigences aux entreprises qui sont soumises à la procédure d'approbation des plans (art. 7 et 8 de la LTr).
- En particulier ce qui concerne l'aménagement des chemins de fuite, par ex. :
- Art. 6 / Largeur
- Art. 7 / Cages d'escaliers et sorties
- Art. 8 / Voies d'évacuation
- Art. 9 / Construction des cages d'escaliers et des couloirs
- Art. 10/ Porte et sorties situées sur les voies d'évacuation

Pourquoi ?

Norme de protection incendie 2015: ✓

Directives PI 2015: ✓

Aides de travail PI 2015: ✓

Notes explicatives 2015: ✓

Mise a jour 2017 / 2018 / 2019

- Lois cantonales
- Ordonnances cantonales ✓
- Prescriptions particulières de l'établissement cantonale d'assurance incendie : ✓

→ valables dans l'ensemble des cantons suisses, sauf cas exceptionnel accepté par l'autorité intercantonale (AIETC).



Norme AEA I 2015 art.19 « Devoir de vigilance »

1 Il faut se comporter de manière à éviter les incendies et les explosions avec le feu et les flammes nues, la chaleur, l'électricité et les autres formes d'énergie, les matières inflammables ou explosibles, ainsi qu'avec les machines, les appareils, etc..

2 Les propriétaires et les exploitants de bâtiments et d'autres ouvrages veillent à garantir la sécurité des personnes et des biens.

Pourquoi ?



NPI 1-15
Art. 55



Normes AEAI 2015 art.55 « But» (Lettre H Mesures organisationnelles)

- Les propriétaires et exploitants sont responsables du fait que soient prises toutes les mesures nécessaires, sur le plan de l'organisation et du personnel, pour garantir une sécurité incendie suffisante.

Pourquoi ?



DPI 12-15
chi. 4.1



Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

- 4 Le personnel de l'entreprise et celui d'entreprises tierces doivent être informés du comportement à adopter en cas d'incendie.

Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

- 1 Toute entreprise doit avoir prévu une organisation de protection incendie appropriée.
- 2 L'alerte et l'intervention rapides des sapeurs-pompiers nécessitent que des mesures appropriées soient prises sous forme de concepts d'alarme et d'intervention.
- 3 Une fois l'alarme donnée à l'intérieur et les sapeurs-pompiers alertés, il faut dans la mesure du possible évacuer toutes les personnes en danger.

Pourquoi ?



DPI 12-15
chi. 6.1



Protection

- Des travailleurs / clients / patients / visiteurs etc.
- Des animaux
- Des valeurs et des choses
- Contre les interruptions d'activités
- De l'image de marque



Pour qui ?



DPI 12-15
chi. 6.1



Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

3 Une fois l'alarme donnée à l'intérieur et les sapeurs-pompiers alertés, il faut dans la mesure du possible évacuer toutes les personnes en danger...

Personnes en situation de handicap ?



Pour qui ?



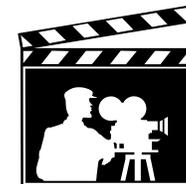
DPI 12-15
chi. 6.1



Bâtiments particuliers

- Hôpitaux / EMS / Crèches
- Etablissement psychiatrique
- Prison / Palais justice / Centre réfugiés
- Site OPAM (chimique / biologique)
- Bâtiment très grande hauteur
- Musée
- Bâtiment classé
- ...

Comment ?



Source : SNV

Comment ?



DPI 12-15
chi. 2.1



2 Lorsque la nature et la gravité du danger d'incendie, le nombre d'occupants, le type ou la grandeur des bâtiments et des autres ouvrages l'exigent et si l'autorité de protection incendie le demande, il faut établir des concepts de protection incendie et des plans de protection incendie.

Source : SNV

Prévention de l'évacuation

- 1 L'évacuation des bâtiments et des autres ouvrages recevant régulièrement des personnes étrangères à l'entreprise ou des personnes incapables de discernement doit être planifiée ; elle doit être l'objet de consignes écrites et exercée par le personnel de l'entreprise.
- 2 Dans les bâtiments fréquentés par un nombre important de personnes, les grands magasins et les bâtiments élevés, l'autorité de protection incendie peut ordonner que des exercices d'évacuation aient lieu afin de vérifier le bon fonctionnement du plan.

Comment ?



DPI 12-15
chi. 6.3



www.bsvonline.ch/fr/prescriptions/

Vereinigung Kantonaler Feuerversicherungen
Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
Associazione degli istituti cantonali di assicurazione antincendio

REPERTOIRE

Autres dispositions

18.03.2020 / 40-15fr

https://www.ssi-schweiz.ch/wp-content/uploads/2019/05/SSI_Guide_planification_de_l_evacuation_V_10_2017_FRA.pdf

www.ssi-schweiz.ch

Guide de planification de l'évacuation
Version d'octobre 2017

Le présent document a été traduit avec le soutien des établissements cantonaux d'assurance incendie de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud.

ECAB KGV ECA-JURA ECA

Schweizerische Vereinigung unabhängiger Sicherheitsingenieure und -berater
Association suisse des ingénieurs et de conseillers en sécurité indépendants
Swiss association of independent safety and security engineers and consultants

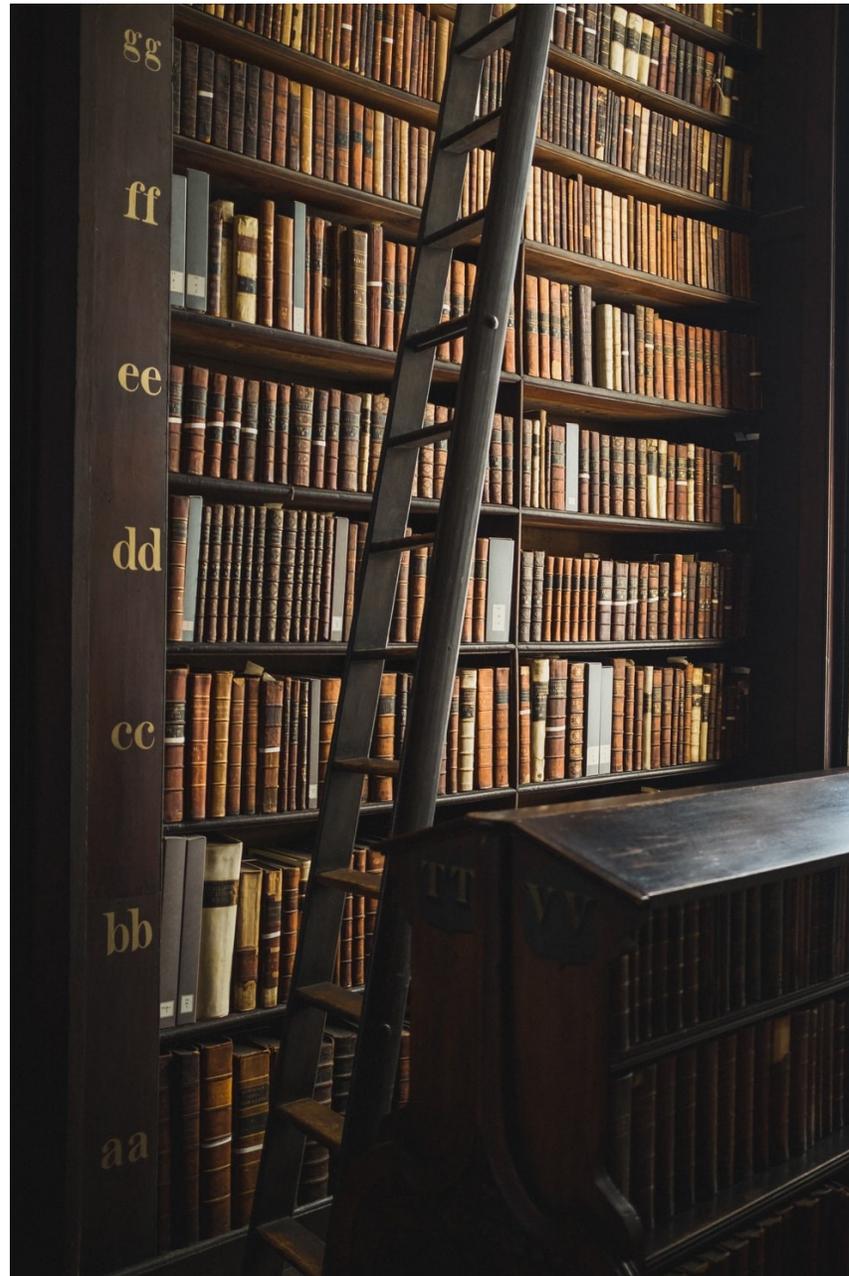
Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

Le plan de sécurité incendie dans les entreprises comprendra entre autres les mesures qui consisteront à:

- alerter les sapeurs-pompiers compétents;
- avertir les personnes en danger et les évacuer;
- ouvrir les voies d'accès pour les sapeurs-pompiers;
- prendre les mesures pour retarder la propagation du feu, par exemple fermer les portes;
- (lutter contre le feu).

Concept de sécurité

Collecte d'informations



Source : unsplash.com/@autumngrief



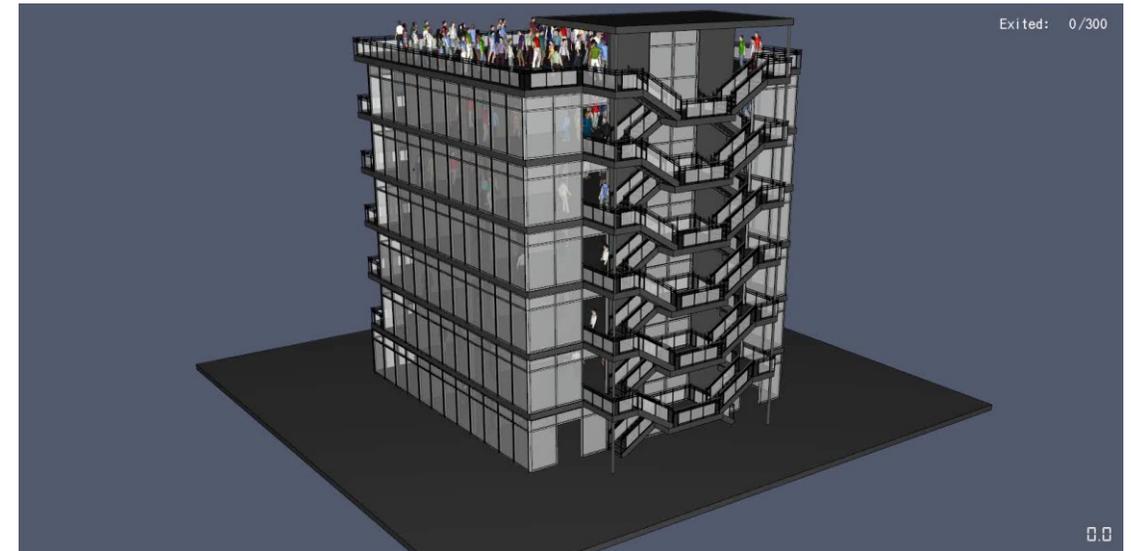
Collecte d'informations

Exemple de modélisation d'évacuation

-  [YouTube^{CH} Station métro, scénario d'évacuation \(3'19"\)](#)
-  [YouTube^{CH} Simulation d'évacuation dans un bâtiment historique \(0'45"\)](#)
-  [YouTube^{CH} Théâtre, scénario d'évacuation \(0'38"\)](#)
-  [YouTube^{CH} Restaurant, scénario d'évacuation \(0'38"\)](#)

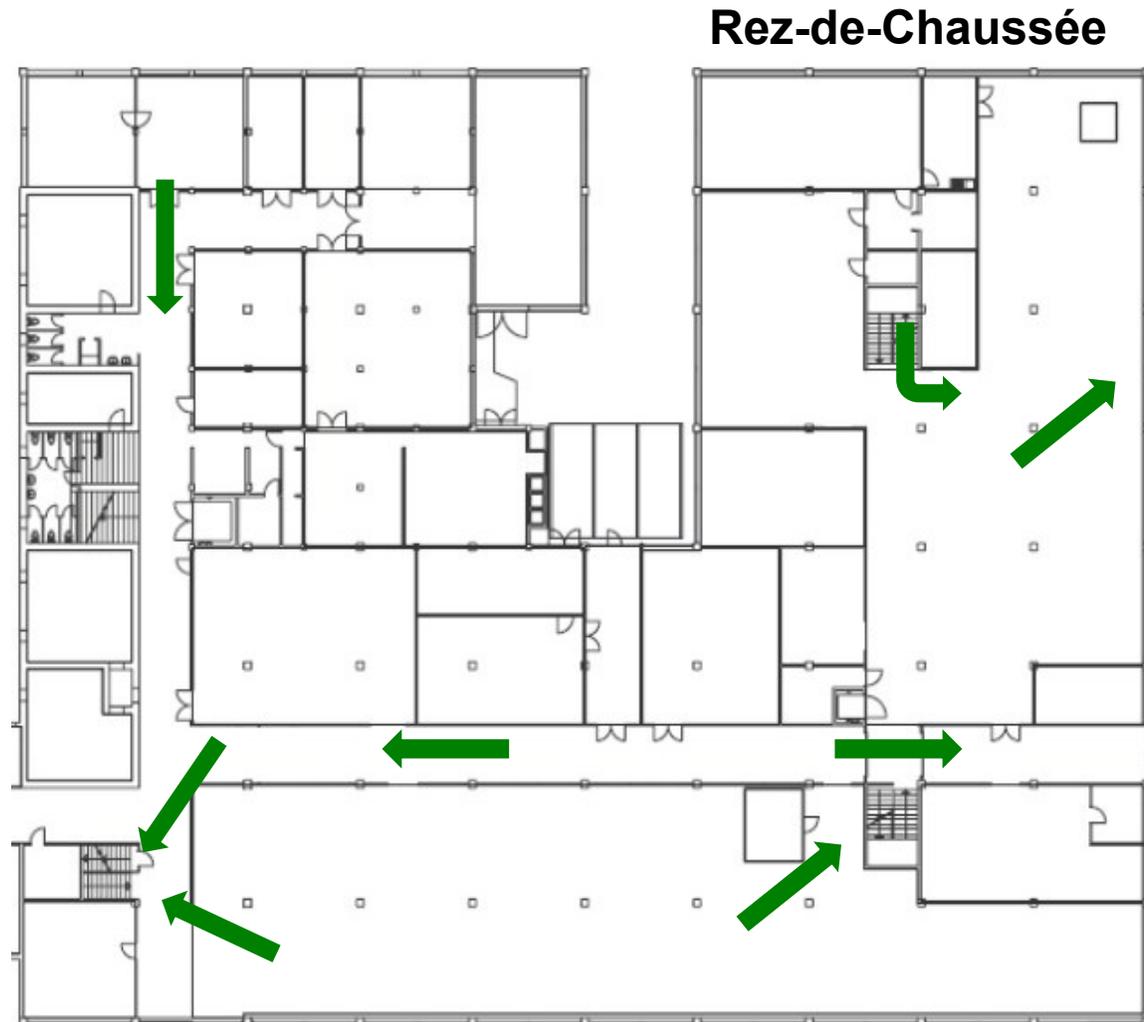
Exemple de modélisation d'évacuation après sinistre

-  [YouTube^{CH} 2003, Rhode Island, 2003, évacuation Nightclub \(INRA, 2'48"\)](#)



Collecte d'informations

- Actuel
- En suffisance
- Correctement placé
- Lisible





CONSIGNES DE SECURITE

INCENDIE



Rester calme !

ALARMER
Bouton-poussoir
Téléphone 118



SAUVER
Porter secours



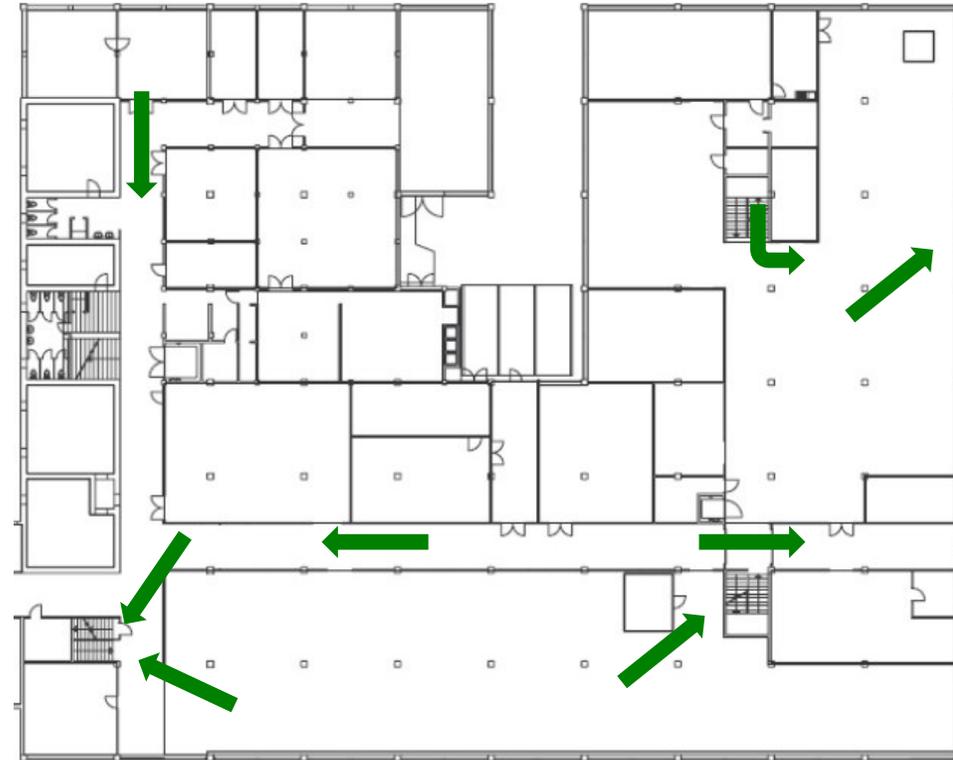
ETEINDRE
Attaquer le
foyer à la base
des flammes



**Evacuer
les lieux**
Fermer portes
et fenêtres



Ne pas
utiliser les
ascenseurs



EVACUATION



Rester calme !
Selon info. du
personnel, ou
lors du signal



Suivre les
instructions
du personnel



Baissez-vous
l'air frais est
près du sol !



Ne pas revenir
en arrière



Rejoindre
le lieu de
rassemblement

AMBULANCE 144 SOINS INTERNE 980 MEDECIN (0) 032 /
POLICE 117 POMPIERS 118 DIRECTION (0) 079 /

LIEU DE RASSEMBLEMENT
Terrasse ouest

 vous êtes ici  Extincteurs  Boutons-poussoirs

Concept de sécurité

DPI 16-15
chi. 2.2



Collecte d'informations



Concept de sécurité

DPI 16-15
chi. 2.2



Collecte d'informations



Collecte d'informations

- Escaliers et voies d'évacuation non étanche



Concept de sécurité

DPI 17-15
chi. 3.1.2



Collecte d'informations



Collecte d'informations, mesures techniques

- Système d'alarme
- Eclairage de sécurité
- Signalisation de sécurité
- Installation de détection d'incendie
- Installation d'extinction automatique
- Evacuation de chaleur et de fumées (ECF)
- Installation aéraulique
- Installation d'évacuation

Concept de sécurité

DPI 20-15
chi. 3.4



Collecte d'informations

manuelle



automatique



Centre officiel de réception des alarmes incendie

Collecte d'informations

- Alarme sonore
- Alarme silencieuse
- Ne pas confondre avec l'alarme d'évacuation ou d'autres alarmes internes



Concept de sécurité

DPI 20-15
chi. 3.4



Collecte d'informations



Concept de sécurité

Collecte d'informations

automatique

manuelle



Centre officiel de réception des alarmes / police

Collecte d'informations

Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

- 4 Les bâtiments fréquentés par un très grand nombre de personnes (grands magasins, établissements sportifs, gares, salles de spectacles, etc.) ainsi que les établissements d'hébergement [b] doivent être équipés d'un dispositif d'alarme par messages sonores.

Collecte d'informations

Exigences et réalisation selon l'affectation



EN50849 Système Electroacoustique pour Situation d'Urgence [SESU]

Installations d'alarme vocale (IAV) et
Systèmes électroacoustiques pour ser-
vices de secours (SESS)

Conception, montage et fonctionnement



Verband Schweizerischer Errichter
von Sicherheitsanlagen
Association Suisse des Constructeurs
de Systèmes de Sécurité
Associazione Svizzera dei
Costruttori di Sistemi di Sicurezza

Concept d'évacuation

Réalisation



Source : Wikipedia/By Rosser1954 Roger Griffith

Concept d'évacuation

Réalisation

- Hôpital, home, hôtel
- Théâtre, musée
- Ecole, salles de gymnastique
- Immeuble d'habitation
- Entreprise industrielle
- Bâtiment administratif
- Bâtiment élevé
- Centre commercial, magasin



**Concept
d'évacuation
adapté**

Réalisation

- Activités de l'entreprise
- Nombre de bâtiments / d'étages
- Nombre de collaborateurs présents
- Nombre de personne externes présentes
- Danger principal
- Horaire de travail, jour / nuit – week-end
- Locataires

Concept d'évacuation



Responsable (chef) d'évacuation

Responsabilités

- Gérer le déroulement de l'évacuation selon la situation d'urgence
- Coordonner entre l'équipe d'évacuation et les organisations «feux bleus»
- Prendre les décisions opérationnelle selon l'urgence



Tâches

- ✓ Contrôler l'application du concept d'évacuation
- ✓ Contacter le chef d'intervention SP
- ✓ Coordonner les informations, en particulier avec le responsable de la place de rassemblement
- ✓ Commande le retour du personnel

Important! La position du chef d'évacuation ne doit pas varier durant l'évacuation

Les « évacuateurs (d'étage) »

Responsabilités

- Assurer le cheminement du personnel de sa zone d'évacuation vers les voies de fuite
- Procéder au recensement des personnes évacuées sous sa responsabilité
- Rapporter au responsable du recensement le nombre de personnes évacuées



Tâches

- ✓ Suivre les consignes d'évacuation émises (Attention si sonorisation)
- ✓ Accompagner le personnel à évacuer par les voies d'évacuation jusqu'à la place de rassemblement
- ✓ Faire le décompte des personnes évacuées sous sa responsabilité avec son « râtiiseur »
- ✓ Rendre compte au responsable de la place de rassemblement

Responsabilités

- S'assurer de la fermeture des portes et fenêtres des bureaux et salles de conférence de sa zone d'évacuation
- S'assurer de l'évacuation de tout le personnel de sa zone d'évacuation
- Fermer la marche du personnel de sa zone d'évacuation



Tâches

- ✓ Contrôler la non-présence de personnel dans les sanitaires de sa zone d'évacuation.
- ✓ Suivre et aider si nécessaire le personnel pendant l'évacuation
- ✓ S'assurer du non retour de personnel dans sa zone d'évacuation
- ✓ Attendre le passage des « râtisseurs » des étages supérieur pour évacuer
- ✓ Rendre compte à son évacuateur.

Responsable de la place de rassemblement

Responsabilités

- Faire le décompte final du personnel évacué
- S'assurer de bonne marche de l'évacuation
- Rendre compte à l'organe de décision d'évacuation

Tâches

- ✓ Réceptionner les évacués
- ✓ Recenser
- ✓ Informer régulièrement le chef d'évacuation
- ✓ Contrôler le bon ordre de l'évacuation
- ✓ Tenir le journal de la place de rassemblement



Responsable de la communication

Responsabilités

- Organiser les relations avec la presse
- Mettre en place l'infrastructure de communication

Tâches

- ✓ Organiser un lieu pour les relations avec la presse
- ✓ Rédiger et diffuser les communiqués de presse
- ✓ Organiser les points et les conférence de presse
- ✓ Gérer les journalistes



Moyens auxiliaires

- Gilets ou vestes réfléchissantes
 - Bande de marquage / ruban adhésif
 - Mégaphone
 - Sifflet
 - Lampe de poche
 - Matériel de balisage
 - Support pour écrire, crayons
 - Journal de bord (activités réalisées)
 - Valise premiers secours, réserve couverture (surtout en montagne ou hiver)
 - Radio, appareil de communication
 - Matériel de barrage
 - Clefs
- Selon rôle!



Place de rassemblement

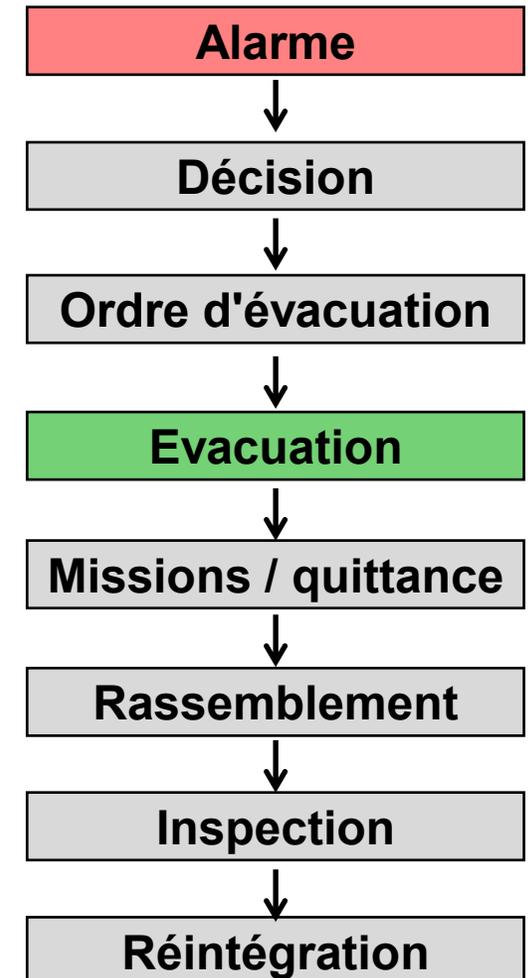
- Critères pour une place de rassemblement
- Proche du bâtiment,
- Protégé des intempéries
- Ne gêne pas l'accès des secours
- Prévoir un second lieu de rassemblement

Matériel

- Mégaphone
- Gilets pour circulation
- Liste téléphonique
- Liste de présence
- Trousse secours
- Couvertures survie
- etc.



Début de l'alarme



Alarme : évaluation du danger

Emergence d'un évènement critique

- Réception de l'information
(Chargé de sécurité, Accueil, Collaborateur, ...)
 - Moyens
(Alarme incendie, Téléphone, Oralement, ...)
 - Déroulement (immédiat, différé)
 - Jour/ Nuit/ WE
 - Qui est informé
- Suivi des alarmes ! (interne et externe)

Alarme

Décision d'évacuer

Qui ?

Quand ?

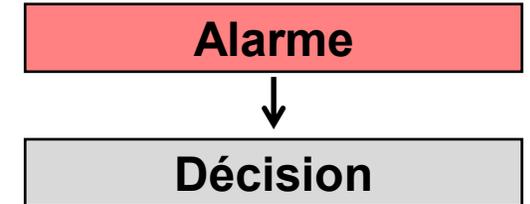
Comment ?

Procédure d'évacuation

- Alarme personnel interne (transfert)
- Evacuation partielle
- Evacuation totale

Degré d'évacuation

- Local
- Compartiment coupe-feu
- Etage
- Bâtiment
- Site



Problèmes d'alarme interne

→ recensement

DPI 12-15
ad chi. 6.3



- Fluctuation du personnel
- Listes incomplètes, organigramme modifié
- Zones critiques
- Mauvaise acoustique, bruit ambiant
- Problèmes spécifiques à certains lieux, sécurité des biens, salles d'opération, soins intensifs, ...
- Personnel, clients, invités, artisans

Contrôle de tous les locaux indispensable !

Une fois l'opération terminée, il faut contrôler la zone évacuée pour s'assurer que tout le monde a obtempéré;

Type d'évacuation

Qui ? Quand ?

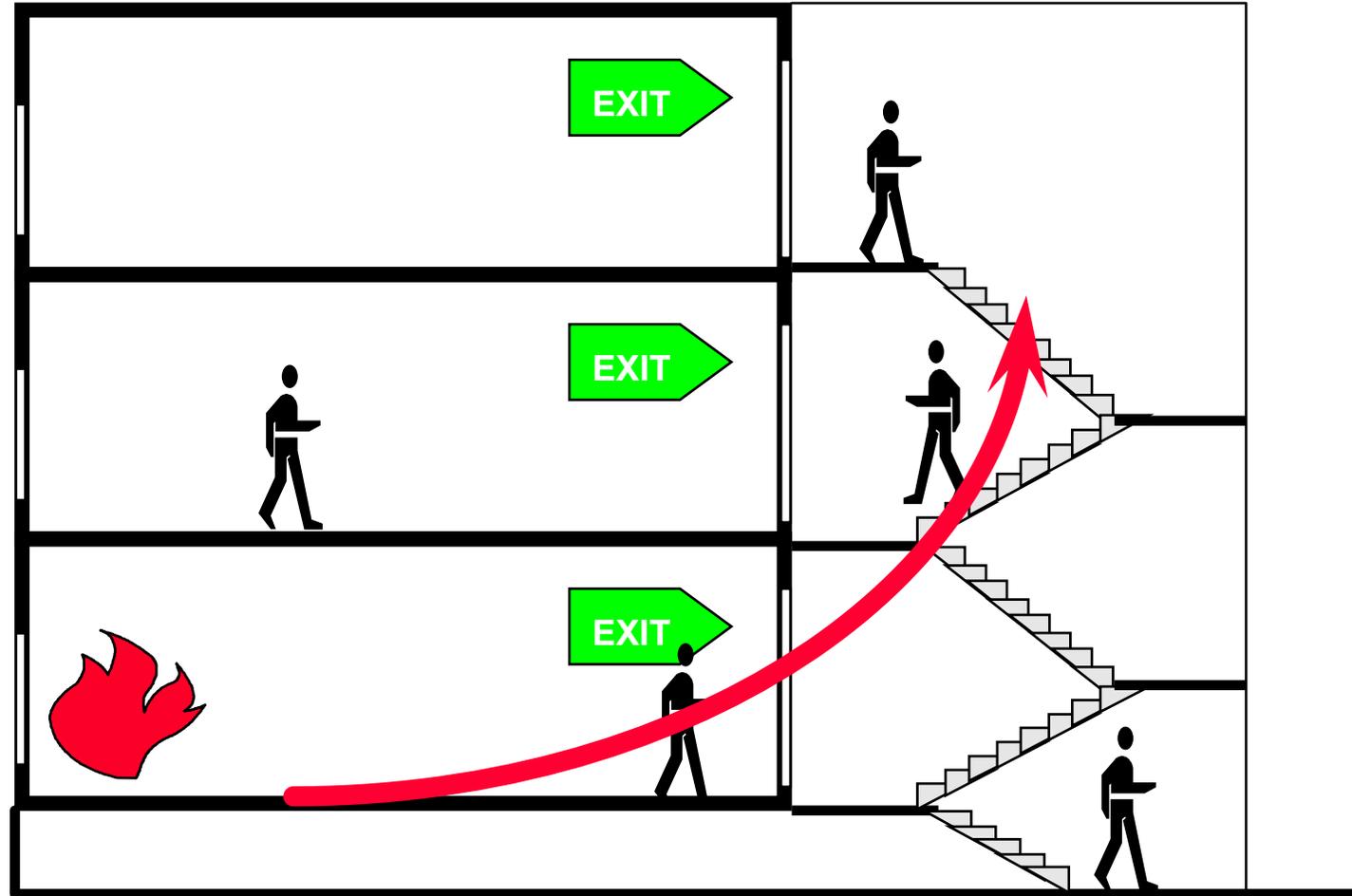
Type d'évacuation

- Transfert horizontal
- Evacuation partielle
- Evacuation totale
- Evacuation immédiate (nécessite toutefois un concept)

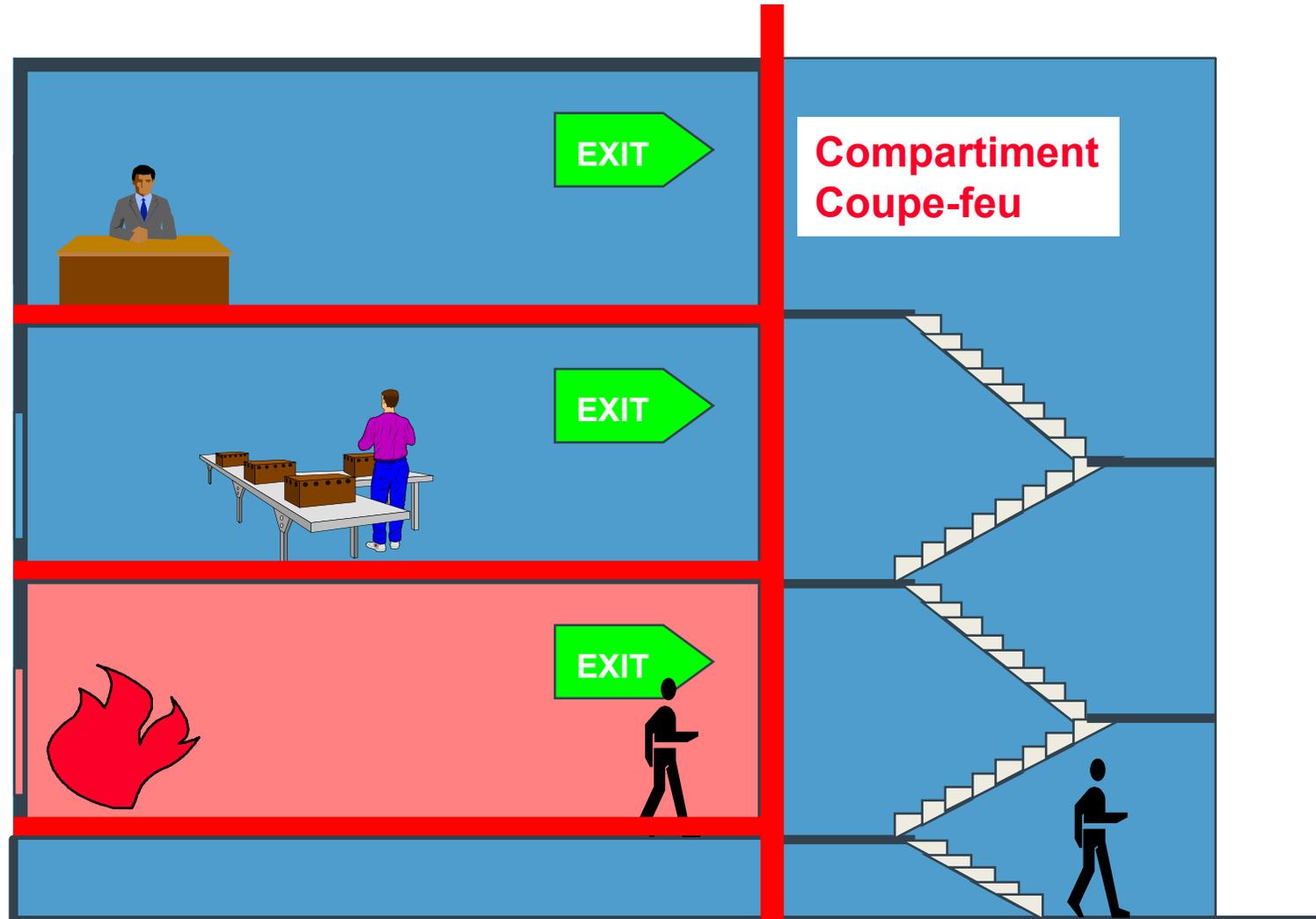
Ampleur de l'évacuation

- Local
- Compartiment coupe-feu
- Etage
- Bâtiment
- Site

Evacuation totale



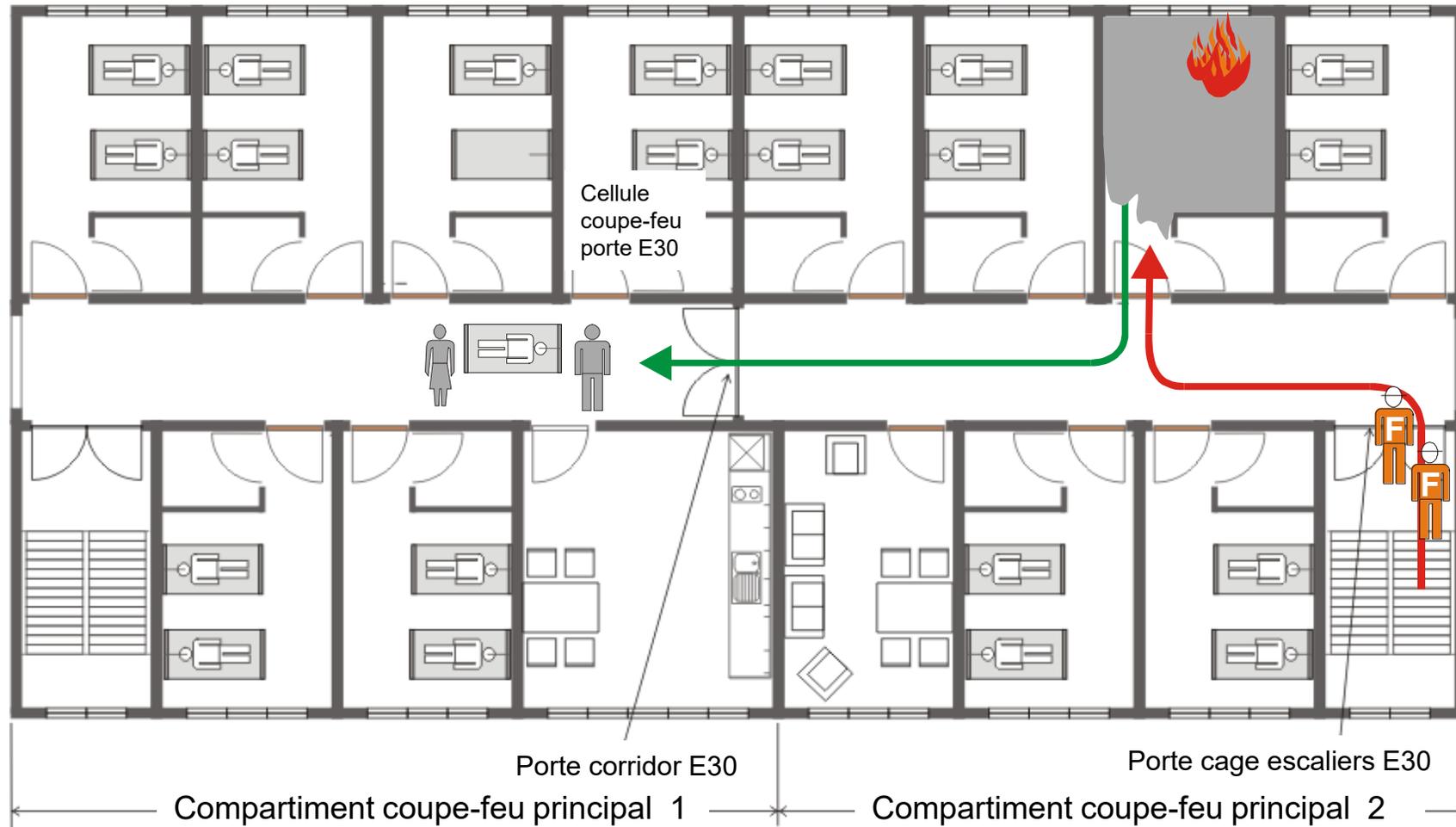
Evacuation partielle



Evacuation : transfert horizontal

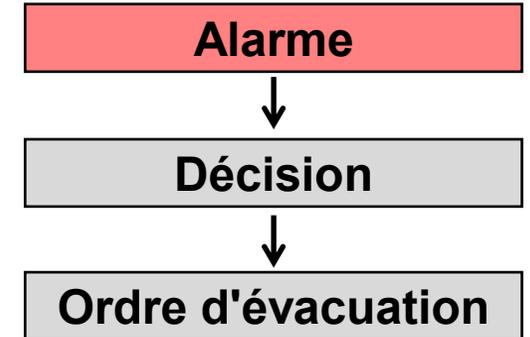


Evacuation : transfert horizontal

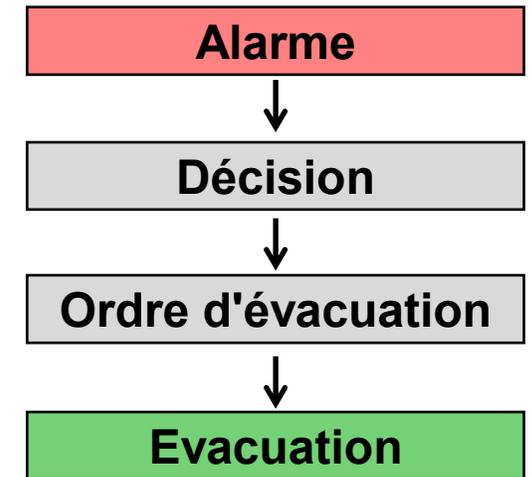


Déclanchement : Problème

- Fluctuation des serre-file présents
- Liste, Organigramme, Numéro pas à jour
- Moment critique
- Présence de groupes différents :
Collaborateurs, Clients, Invités, Entreprises externes, ...



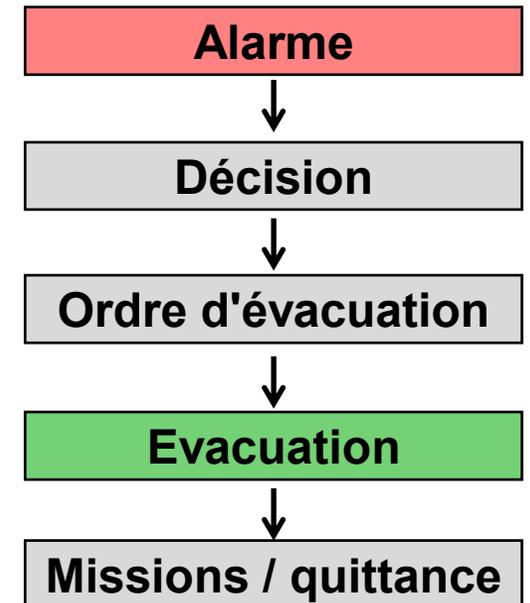
Evacuation : Problème



- Les personnes en situation de handicap ou invalides ont besoin d'une assistance spéciale.

Quittances

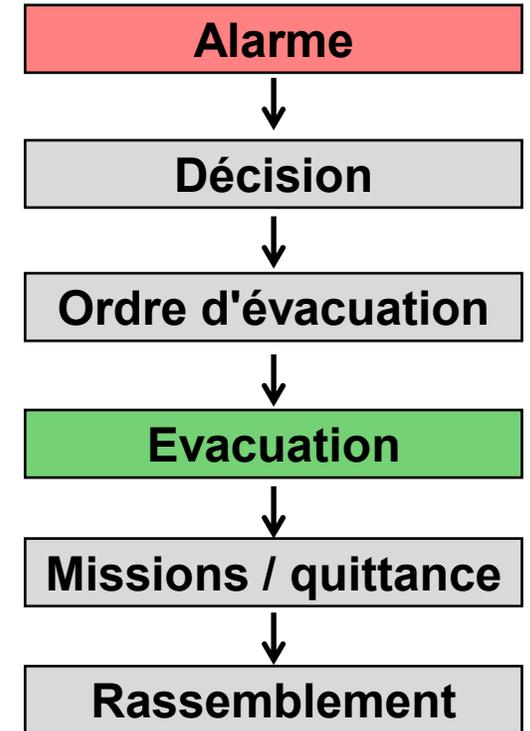
- Mission claire?
- Planification
- Connaissance des lieux !



Rassemblement, problématique en ville

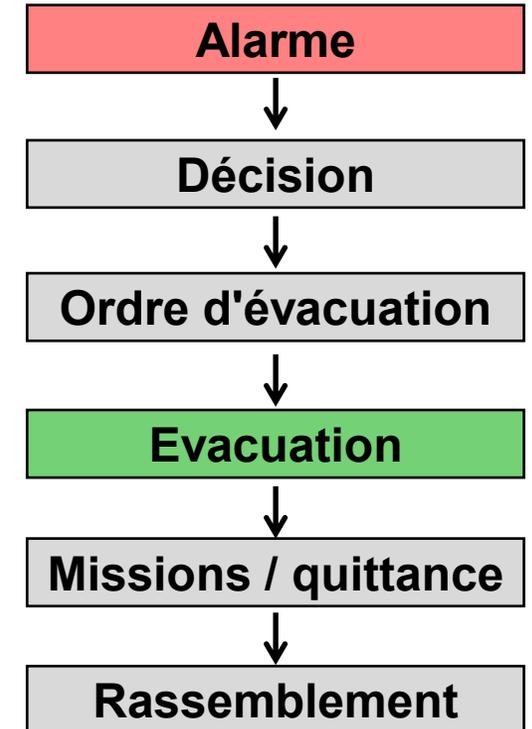


Source : molino.ch

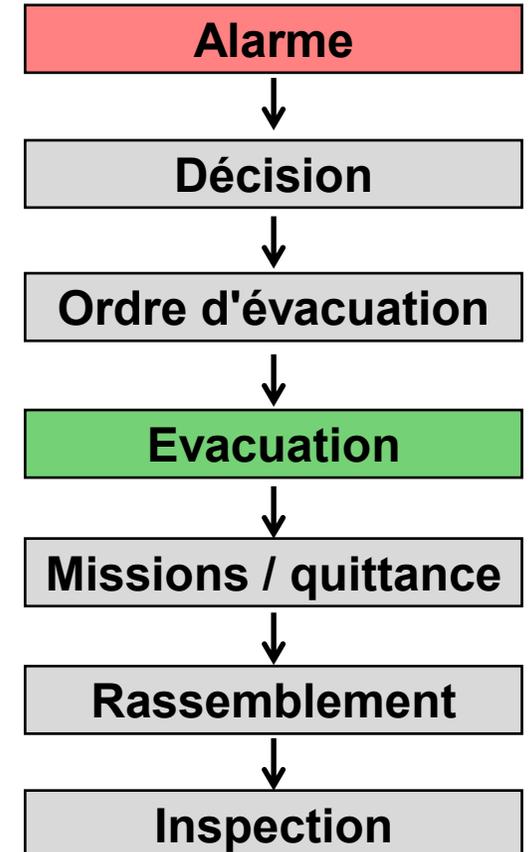
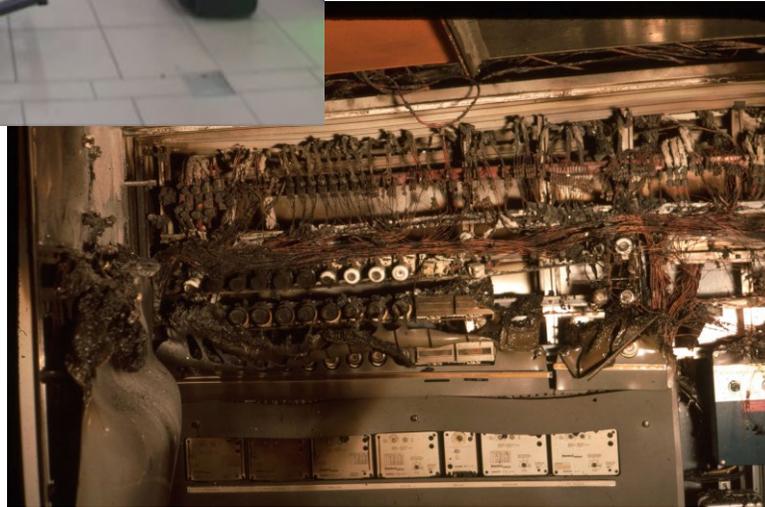


Rassemblement

- Personne de contact avec les autorités



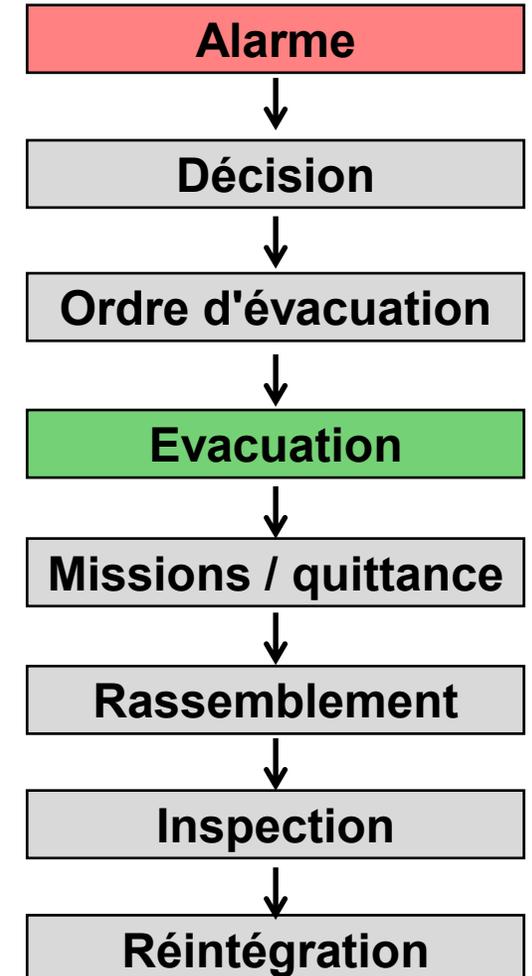
Inspection



Retour possible ?

- Autorisation de retour
- Retour partiel
- Renvoi au domicile après information

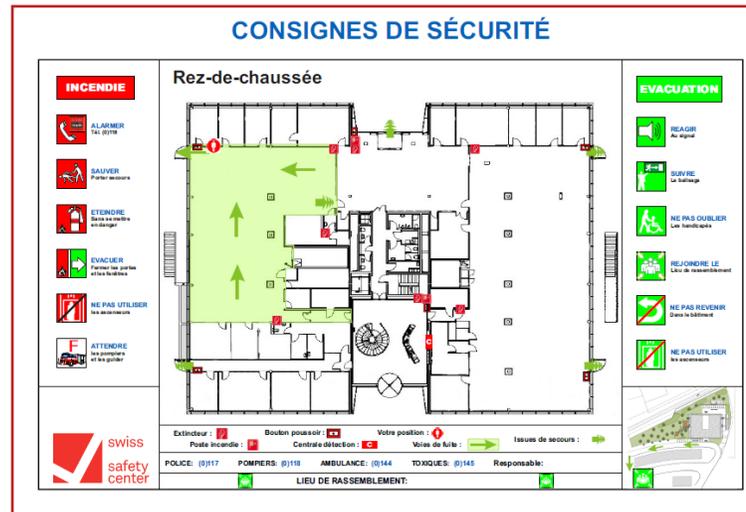
**Mais uniquement sur ordre
du chef d'évacuation avec
l'approbation du chef
d'intervention SP**



Annexe à un concept d'évacuation

DPI 12-15
chi. 6

- Plan des voies d'évacuation
- Check-lists pour les différents rôles
- Aide-mémoire
- Liste téléphonique
- Liste des contacts avec la presse



Alerte à la bombe

- 1. Réfléchir**
 - Ruler bewahren
 - Bo...
 - we...
 - ein...
 - Inf...
 - Bo...
- 2. Alarmer**
 - Pik...
 - Nr...
 - Sti...
 - pe...
- 3. Sécuriser /**
 - An...
 - SI...
 - Sc...
 - Kl...
 - sic...

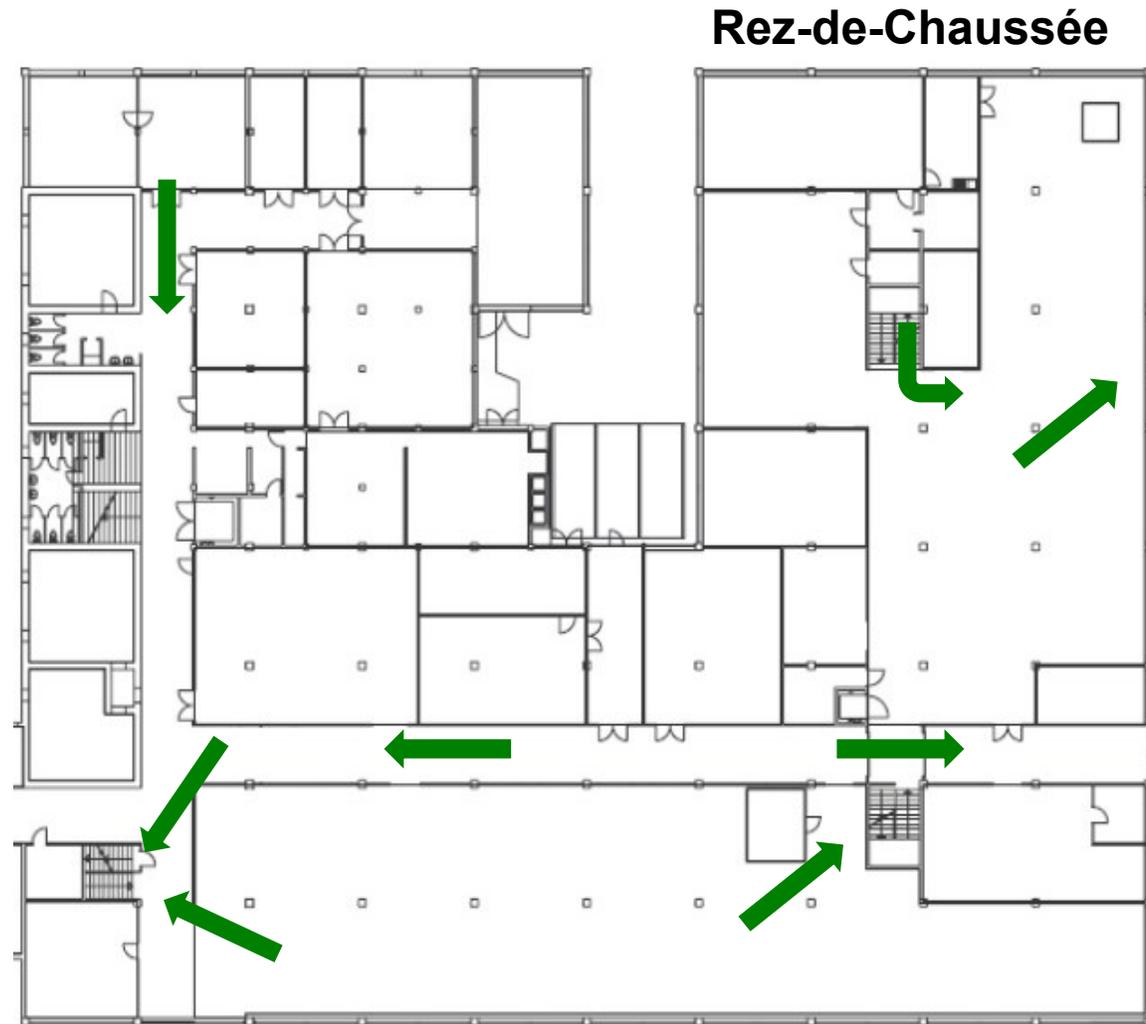
Incendie - Explosion

- 1. Alarmer**
 - Brandalarm-Handtaster betätigen
 - Feuerwehr, Tel. Angaben: Wer meldet, wo brennt es?
 - Personnes en danger
- 2. Sauver**
 - Haus 1, 2, 3, 4: Personen aus der Gefahrenzone, horizontale Personenverschiebung
 - Haus 6, 8, 9: ev. zum Sammelplatz bringen (Fluchtwege)
 - Erste Hilfe leisten, REA-Team anfordern
 - Fenster und Türen schliessen
 - Aufzüge nicht benutzen!
- 3. Eteindre**
 - Standort der Löschgeräte
 - Eigene Sicherheit beachten!
 - Brand von unten nach oben und von vorne nach hinten bekämpfen
 - Mit mehreren Handfeuerlöschern zugleich Brand bekämpfen
 - Gelöschte Brandstelle auf Rückzündung überwachen

Plan d'évacuation, d'orientation

DPI 10-15
Page 31

- Actuel
- En suffisance
- Correctement placé
- Lisible





CONSIGNES DE SECURITE

INCENDIE



Rester calme !

ALARMER
Bouton-poussoir
Téléphone 118



SAUVER
Porter secours



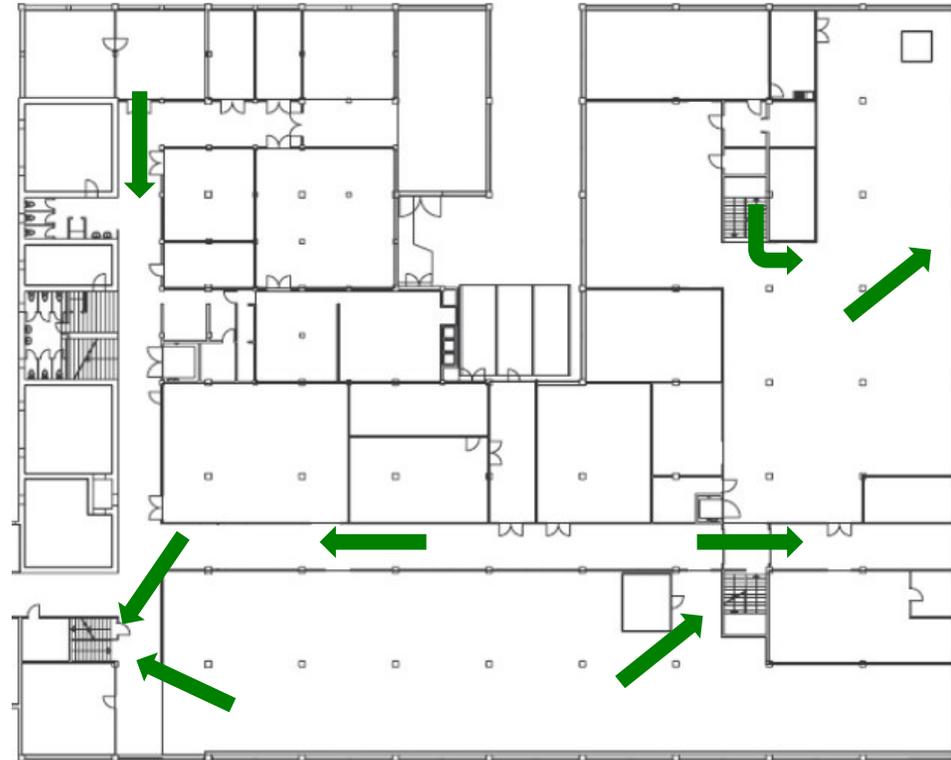
ETEINDRE
Attaquer le
foyer à la base
des flammes



**Evacuer
les lieux**
Fermer portes
et fenêtres



Ne pas
utiliser les
ascenseurs



EVACUATION



Rester calme !
Selon info. du
personnel, ou
lors du signal



Suivre les
instructions
du personnel



Baissez-vous
l'air frais est
près du sol !



Ne pas revenir
en arrière



Rejoindre
le lieu de
rassemblement

AMBULANCE 144 SOINS INTERNE 980 MEDECIN (0) 032 /
POLICE 117 POMPIERS 118 DIRECTION (0) 079 /

LIEU DE RASSEMBLEMENT

Terrasse ouest

● vous êtes ici ▲ Extincteurs □ Boutons-poussoirs

ée

Formation / Exercices



Source : u-run.fr

Formation / Exercices

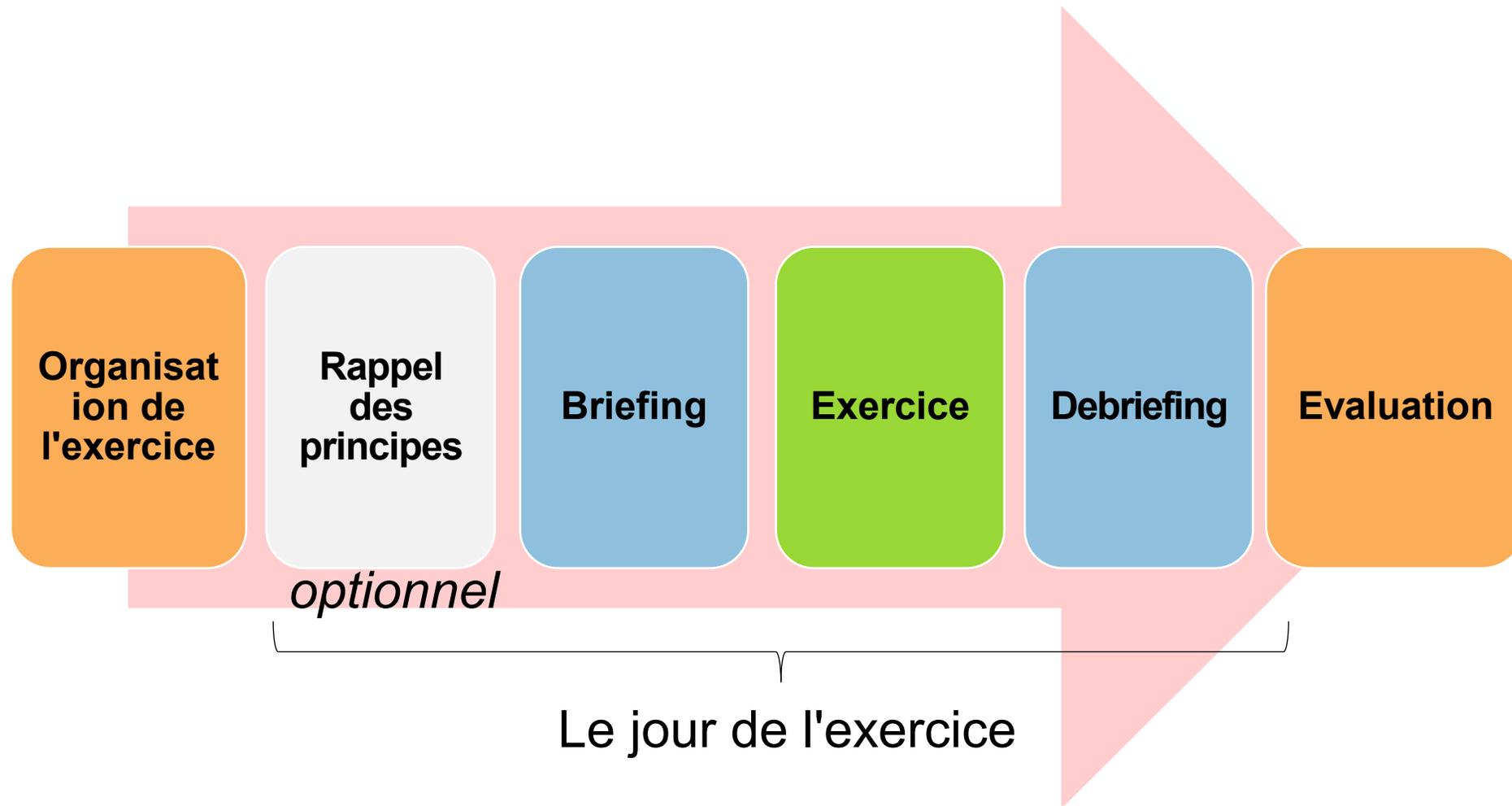
DPI 12-15
chi. 6.2



- A observer:
- Périodicité
- Suivi des personnes formées
- Formation selon les tâches à accomplir

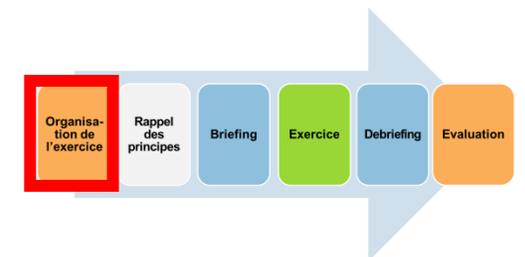


Déroulement d'un exercice



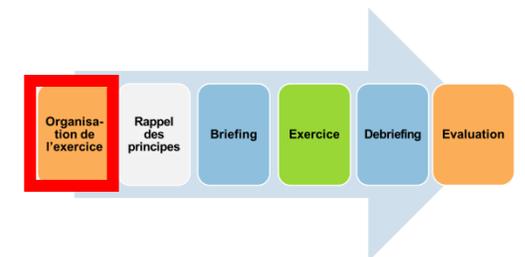
Eléments à définir

- Etendue de l'exercice
 - Bâtiment / niveau / atelier
- Niveau de l'exercice
 - Exercice d'alarme
 - Exercice d'évacuation
 - Exercice de grande envergure, avec partenaires externes
- Participants
- Exercice annoncé ou non
- Périodicité

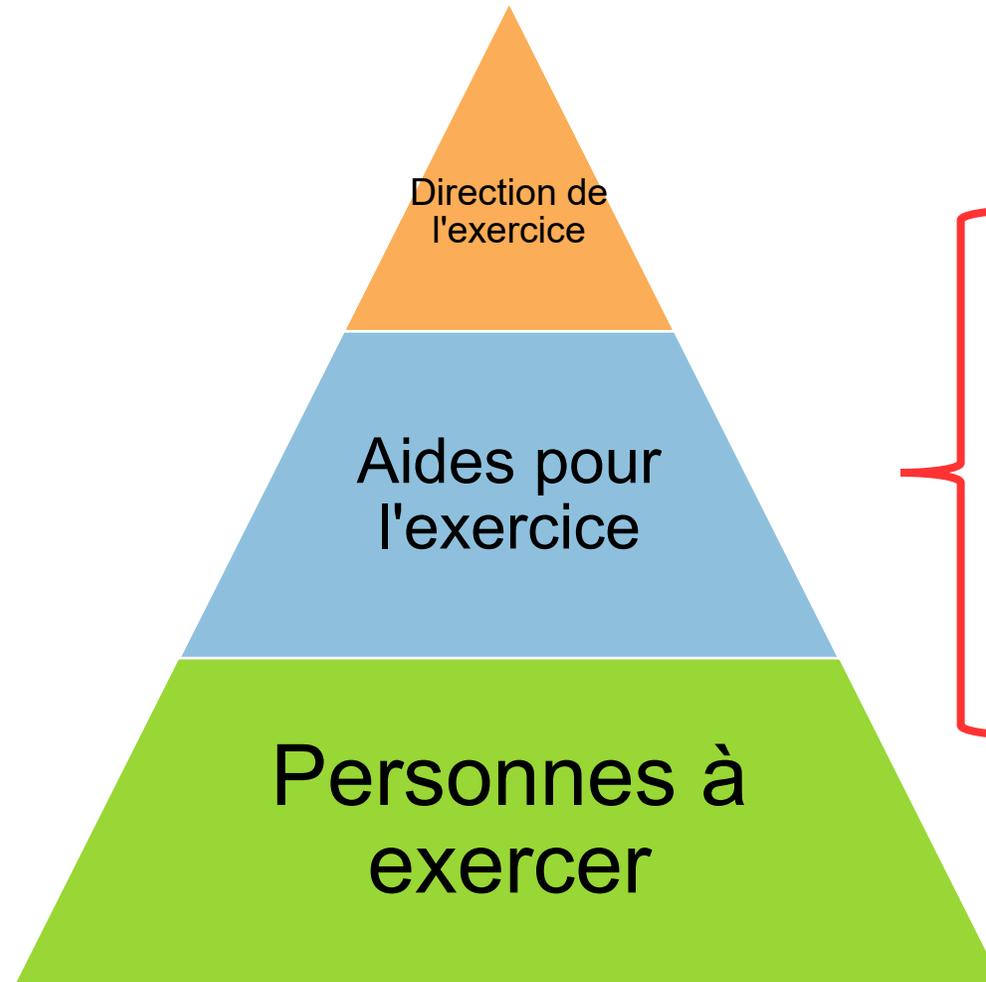


Éléments à définir

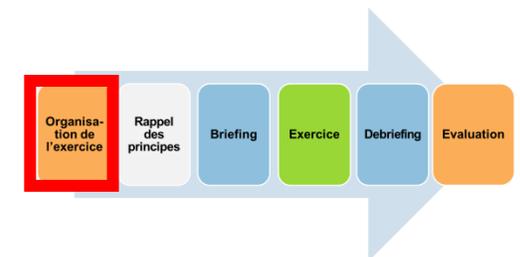
- Fixer la date et l'heure de l'exercice
- Information préalable aux parties prenantes (réservation de date)
- Discussion avec les organisations «feux bleus»
- Aides à l'organisation / invités



Définition des participants

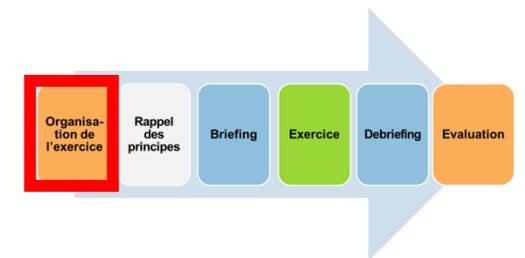


- Observateurs
- Figurants
- Personnel de sécurité
- Pompiers
- Service sanitaire / premiers secours interne
- Police



Documents à préparer

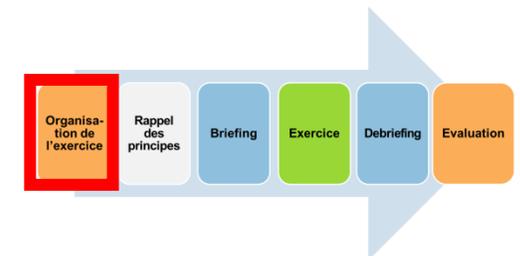
- Annonce de l'exercice
- Script de l'exercice
- Règles du jeu
- Liste téléphonique
- Position des observateurs (plans)
- Check-list pour les observateurs



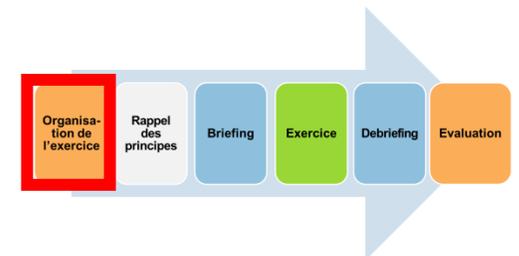
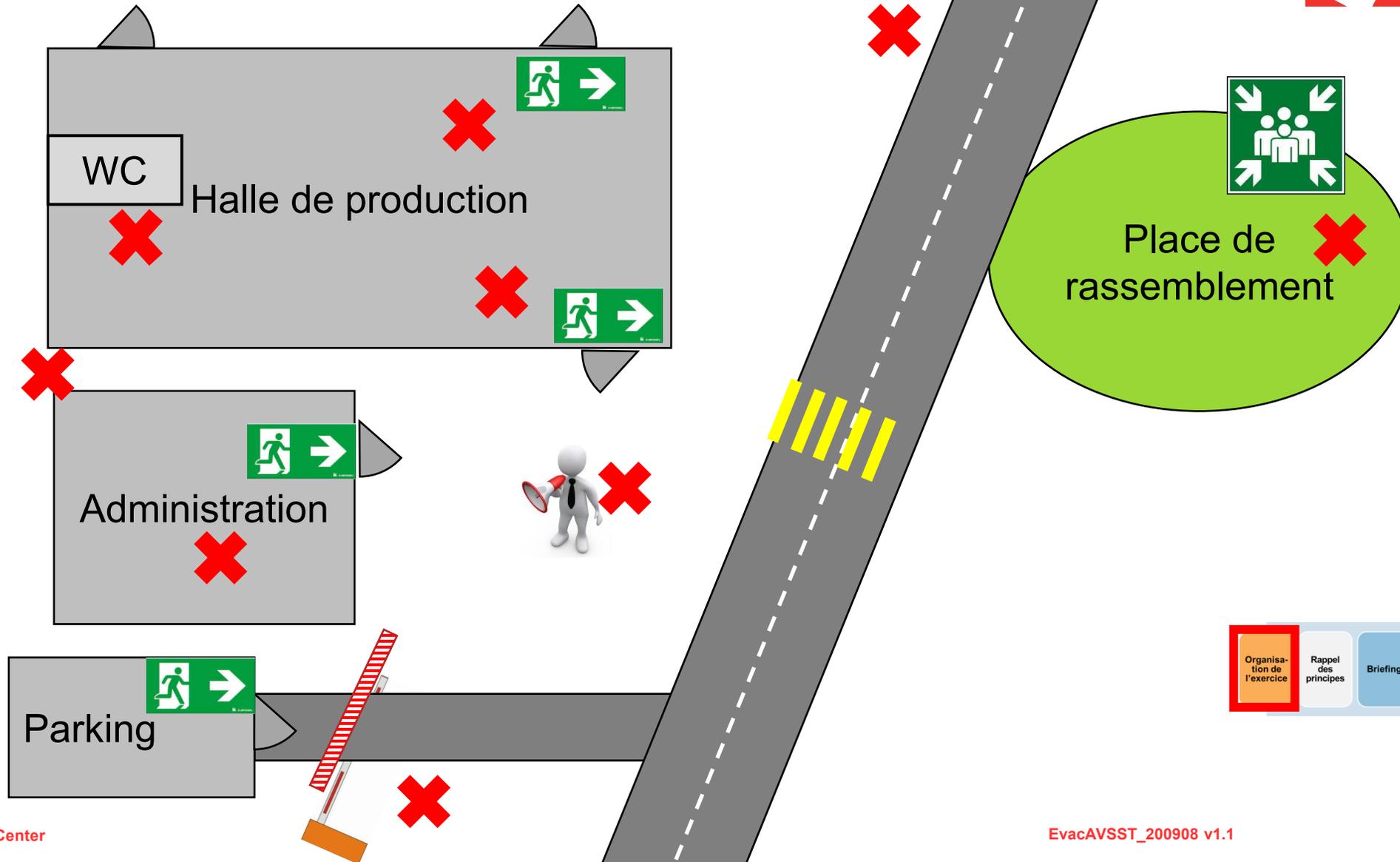
- Situation initiale (date, lieu, événement, conditions particulières)
 - But de l'exercice
 - Scénario, déroulement
 - Plan horaire
 - Participants
 - Aides / hôtes
 - Position des observateurs
 - Règles particulières
- Autorisation si nécessaire

Exemple de scénario:

- Feu dans la halle de production
- Important dégagement de fumée
- L'évacuation totale est nécessaire!

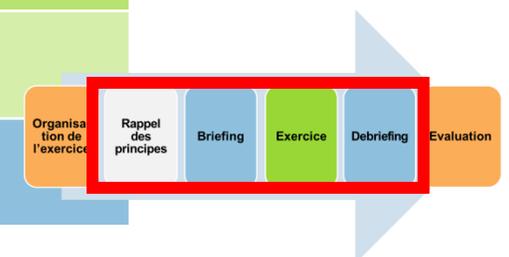


Position des observateurs



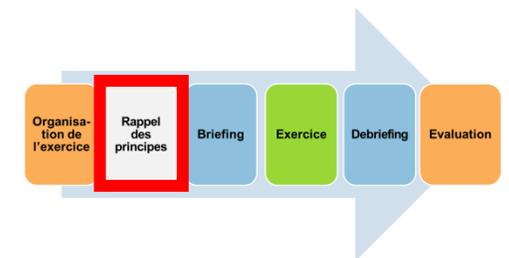
Plan horaire

| | |
|---------------|--|
| 08:15 – 09:15 | Rafrachissement |
| 09:30 – 10:15 | Briefing pour les aides et les observateurs |
| 10:15 – 10:30 | Mise en place des observateurs |
| env. 10:30 | Déclenchement de l'alarme |
| 10:30 – 10:45 | Exercice d'évacuation |
| 10:50 | Remerciement sur la place de rassemblement / fin de l'exercice |
| 10:55 | Réintégration du bâtiment |
| 11:15 – 11:45 | Débriefing |

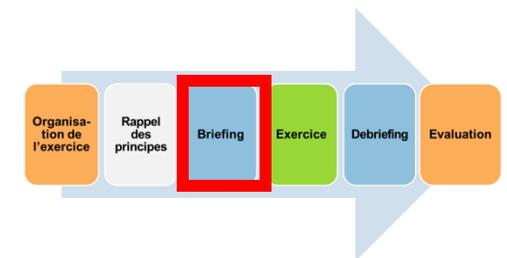


Rafraîchissement des connaissances

- Pour les aides d'évacuation (étages, serre-files, sécurité portes, surveillants route ...), responsable de la place de rassemblement, chef évacuation, ...)
- Répétition des points spécifique à chaque fonction
- Eventuellement déroulement de l'exercice (si annoncé)

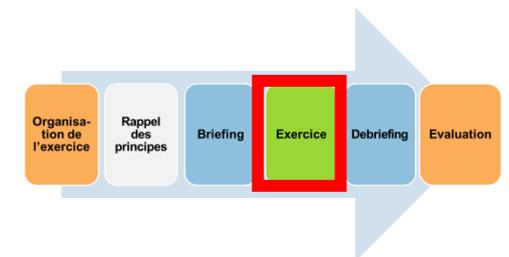


- Explications sur le déroulement de l'exercice
- Options pour l'exercice (par ex.: présence d'un officier SP)
- Règles particulières
- Distribution des tâches et position des observateurs, positionnement des figurants
- Information sur les moyens de communication pour l'exercice (radios, portables, ...)
- Distribution des équipements et du matériel
- Synchronisation des montres
- Question ouvertes



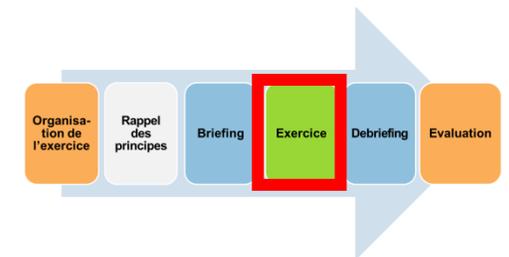
Déclenchement de l'alarme / départ de l'exercice

- Qui?
- Quand?
- Comment?
- Eventuellement utiliser de la fumée artificielle



Durant l'exercice

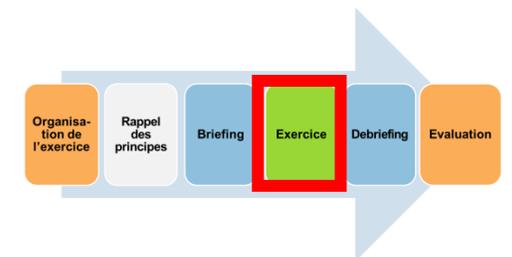
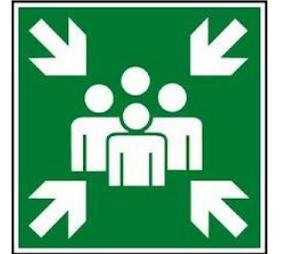
- Le chef évacuation a la vue d'ensemble et est la personne de contact avec les SP
- Le responsable de la place de rassemblement prend position sur la place de rassemblement
- Aides d'évacuation:
 - S'équipent et prennent le matériel nécessaire
 - Guident les collaborateurs, les visiteurs à l'extérieur par les voies d'évacuation
 - Effectuent un contrôle final
 - Conduisent les gens sur la place de rassemblement
- Observateurs:
 - Observent, font des photos, ...



Sur la place de rassemblement

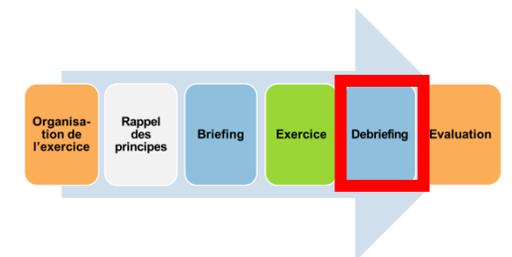
- Contrôle du temps d'évacuation
- Rassemblement des évacués
- Aides d'évacuation: Quittent leur mission au responsable de la place de rassemblement
- Renseigne le chef évacuation
- Regroupement des évacués par atelier, secteur, ...
- Attend d'autres demandes du chef évacuation

- Fin de l'exercice
 - Bilan de l'exercice par chef évacuation
 - Commentaires du chef d'intervention SP
 - Remerciement de la direction de l'exercice et de la direction d'entreprise
 - Récompense (jeton pour café, chocolat)
 - Réintégration des locaux



Debriefing

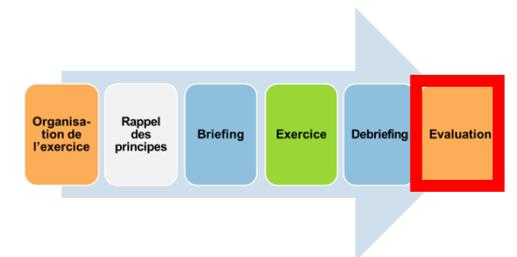
- Terminer de remplir les check-list
- Restitution du matériel
- Enoncé des observations de chaque observateur
- Résumé des constatations du chef d'intervention SP / du chef d'évacuation / de la direction de l'exercice
- Prochaines étapes
- Apéro / collation
- En parallèle
 - Remise en route des installations du bâtiment, des installations de sécurité, ...



Rapport d'exercice

- A traiter avec la direction
- Délais: 1 mois
- Contenu
 - Situation initiale
 - But
 - Scénario / déroulement
 - Direction d'exercice
 - Observateurs
 - Participants
 - Constatations
 - Potentiel d'amélioration mesures
 - Perspectives
 - Conclusion
 - Annexes avec photos

| Rôles | ++ | + | - | -- |
|---------------------------|----|---|---|----|
| Chef d'évacuation | | | | |
| Evacuateur 1 | ● | ● | | |
| Evacuateur 2 | ● | ● | | |
| Evacuateur 3 | ● | ● | | |
| Aides d'évacuation 1 | | ● | | |
| Aides d'évacuation 2 | | ● | | |
| Aides d'évacuation 3 | | | ● | |
| Chef place rassemblement | ● | | ● | |
| Général | ++ | + | - | -- |
| Déroulement selon concept | | ● | | |
| Documents annexes | ● | | | |
| Assessissements | | ● | | |
| Temps d'évacuation | | ● | ● | |



Conclusion

- Professionnalisme, qualité de la préparation et de l'organisation
- Disposer d'aides et d'observateurs en suffisance
- Débriefing sérieux
- Rapport final réaliste et complet
- « Créer un concept pour le mettre dans un tiroir ce n'est pas suffisant, il faut exercer ce concept et le faire vivre ».
- Guide de la planification SSI (téléchargement gratuit)
- https://www.ssi-schweiz.ch/wp-content/uploads/2019/05/SSI_Guide_planification_de_l_evacuation_V_10_2017_FRA.pdf



Organisez des exercices d'évacuation



Avez-vous des questions ?

Swiss Safety Center AG, Rue du Crêt-Taconnet 8b,
CH-2000 Neuchâtel
T +41 32 723 80 10
info@safetycenter.ch, safetycenter.ch